

État de la situation et solutions visant à réduire l'enfouissement définitif

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie

Par :Alexandre Richard

Octobre 2020

Table des matières

1-État de la situation.....P1

2-Solutions proposées.....P2

1-État de la situation

Les systèmes, objets et outils que notre société a érigés sont en grande partie conçus en fonction de l'utilisation prédominante des sites d'enfouissement.

Le passif environnemental des sites n'est pas comptabilisé, l'internalisation des coûts liés au traitement éventuel des gisements enfouis afin de réhabiliter les sites ne sont pas intégrées dans les études d'impact. Ce passif, représente un fardeau de décontamination qui est légué aux prochaines générations.

Afin de prendre des décisions collectives éclairées, l'acceptabilité environnementale de ce mode de gestion nécessite une étude comparative des solutions de rechange basé entre-autre sur la comparaison de l'énergie requise ainsi que des coûts de traitement post-enfouissement.

Les impacts et effets cumulés de l'adoption de ce mode de gestion impliquant l'enfouissement définitif se répercute au quotidien sur les comportements humains.

Nous créons actuellement des objets peu durables dont la durée de vie est limitée.

Notre acceptation collective d'enfouir les déchets sans comptabiliser le passif tel qu'enfouis limite considérablement le développement de solution de rechange tout en accentuant les inégalités sociales.

2-Solutions proposées

Par souci d'équité social et intergénérationnel, la richesse actuellement généré par les activités d'enfouissement doit être injecté dans diverses solutions de rechange via l'implantation d'une multitude de mécanismes innovant afin de réduire de façon soutenue le recours à l'enfouissement définitif.

À court terme, concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie, voici quelques pistes de solution qui peuvent constituer des outils ouvrant la voie à une gestion plus durable de nos ressources collective limitée :

- 1- Réduire la durée d'autorisation du décret
- 2- Limiter de façon graduelle le tonnage journalier
- 3- À l'étape d'acceptabilité environnementale, exiger le dépôt d'une étude d'évaluation du passif actuel du site tel qu'enfouis.
- 4-Exiger l'injection d'une partie considérable des gains pécuniaire liés à l'enfouissement définitif à l'intérieur de différents programmes visant le développement accéléré de solution de rechange.

À moyen et long terme, avant d'autoriser l'enfouissement par décret, ci-bas, quelques propositions afin de permettre la réduction/élimination du passif généré.

- 5- Exiger le dépôt d'une liste exhaustive des différentes matières dont l'enfouissement est projeté.
- 6- Exiger le dépôt d'une étude démontrant l'absence de solution de rechange à l'enfouissement et ce, pour les différentes matières qui seront enfouis.
- 7- Exiger la mise en œuvre ainsi que le suivi d'un plan de réhabilitation des lieux d'enfouissement technique afin d'éviter de léguer un passif aux prochaines générations.